



# ***BONNES VACANCES A TOUS !***



*La Gazette*



# Le mot du maire

Chers concitoyens,

Lorsque, périodiquement, revient le moment de rédiger cet édit, toujours me vient à l'esprit l'idée d'aborder le problème de la CDC. La nôtre, Communauté de Communes dite **Val de Bouzanne**, regroupant les communes de l'ancien canton de Neuvy sauf Sarzay mais avec Buxière D'aillac, a été créée en 2008. Comme ses homologues, cette CDC se voulait être une structure permettant de réaliser, en s'unissant à plusieurs, ce que chacun était trop petit pour réaliser seul.

Qu'en est-il ?

Succédant au Sivom 927 elle s'appliqua à poursuivre la collecte, le tri et la valorisation des déchets ménagers.

Elle créa une structure d'accueil des enfants à la journée **Baby boom** à Mers et Neuvy.

Un point c'est tout !

Or, pour en financer le fonctionnement, non seulement vous payez une redevance de ramassage des ordures ménagères (ce qui peut se comprendre puisqu'un service vous est rendu), mais 3,5 % de nos recettes fiscales soit 4.000,00 € lui sont transférées sans aucune contre-partie.

C'est d'autant moins pour notre propre investissement.

Vous le savez tous, dorénavant, les 26 anciens cantons sont réduits à 13.

Pourquoi pas ! Sauf que, conséquence imprévue, notre dotation départementale FAR (Fond d'aménagement Rural) passe de 9.700,00 € à 7.000,00 € par an soit une perte de 16.000,00 € sur l'ensemble des 6 années de la mandature. Ce n'est pas rien !

Dans le même temps l'Etat, qui a réduit sa dotation de fonctionnement DGF de près de 5.000,00 € deux ans de suite et encore de 2.500,00 € l'an prochain, nous a imposé une réforme des rythmes scolaires coûteuse (4.000,00 €/an)

Tous ces éléments, en réduisant nos capacités financières et donc d'initiative, concourent à remettre en cause l'**Autonomie Administrative** de notre Commune.

Mais peut-être est-ce le but recherché : rendre inéluctables mutualisations, regroupements, nous incitant à nous fondre dans des structures plus vastes et *in fine* à disparaître.

La mutualisation des moyens est certes nécessaire, elle est même souhaitable et souhaitée, mais à condition d'être au service des unités de vie que sont les communes et non d'en être les fossoyeurs.

Cependant, la Région, via le Pays de La Châtre, et l'Europe, via le programme LEADER, sont porteurs de sources de financement ciblées.

**Présentement, nous n'avons pas trouvé de projets communaux leur correspondant.**

Christian PAQUIGNON

# *V*ie municipale

## *C*érémonie du 8 mai 2016

Une assemblée bien clai<sup>r</sup>semée...



La municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes pour leur participation à cette cérémonie.



**FORMATION AUX PREMIERS SECOURS**

La formation aux premiers secours n'a pas eu lieu faute d'un nombre suffisant de participants mais on peut encore s'inscrire pour une session à l'automne auprès de la mairie au 02.54.30.81.05 ou au 02.54.30.94.55.

Pour rappel, cette formation s'adresse à chacun d'entre nous mais aussi aux associations de la Commune.

Elle permet de connaître les bons réflexes en cas d'urgence et de maîtriser les gestes qui sauvent face à un ami, un membre de notre famille ou toute personne en danger lors d'un rassemblement, d'une fête, sur la route ou tout simplement à la maison.

Elle dure environ 7 à 8 heures à répartir en 2 ou 3 séances, en soirée ou les samedis matin, selon les disponibilités de chacun et du formateur.

Le groupe sera constitué d'une vingtaine de personnes maximum.

Le prix de la formation est d'environ 70 euros par personne.

**Renseignements et inscriptions  
auprès de la Mairie au 02.54.30.81.05  
et/ou auprès de Chantal HIBERT au 02.54.30.94.55**

## PROJET DE RESTAURATION DES PEINTURES DE L'ÉGLISE (Suite)



Quelques nouvelles après la présentation du projet présenté sur la Gazette N° 69 de Janvier 2016. Nous nous trouvons, maintenant dans la phase administrative qui consiste à recevoir tous les éléments nécessaires à la conclusion du dossier financier ; lorsque cette étape sera terminée, nous pourrons indiquer avec précision, la date de commencement des travaux.

Rappelons que la 1<sup>ère</sup> partie du financement des travaux a été obtenue en Décembre dernier grâce à la subvention de 38.100,00 € obtenue auprès du Conseil départemental. La 2<sup>ème</sup> partie du financement à hauteur de 25.000,00 € est en cours de développement auprès de la Fondation du Patrimoine. C'est sur cette étape que se concentrent présentement nos efforts.

A ce propos, le 23 Juin dernier a eu lieu à la Mairie une importante réunion à laquelle étaient présents tous les acteurs de ce projet dont notamment M. le Président Régional de la Fondation du Patrimoine et ses délégués locaux, les Architectes des Bâtiments de France et du CAUE, Mme la Vice-Présidente de la Commission des Arts sacrés de l'Evêché de Bourges et l'entrepreneur et Propriétaire de la Société de Restauration du Patrimoine, en charge du Projet. A l'issue de cette réunion, nous avons obtenu (à cette date) un accord verbal favorable à la poursuite du Projet quant à l'aspect technique. Cette importante étape, lorsqu'elle sera confirmée officiellement, permettra à la Fondation du Patrimoine de prendre totalement en charge la 2<sup>ème</sup> partie du financement. Comme expliqué sur la gazette précédente, la subvention du Fond du Patrimoine est obtenu en 2 étapes : la première (destinée à obtenir l'accord des habitants d'une Commune bénéficiaire) est de demander la participation des habitants de la Commune et des entités moralement ou commercialement liées à cette même Commune, la participation donnant droit d'ailleurs à un avantage fiscal substantiel d'abattement sur sa déclaration annuelle de revenus imposables. A ce propos, il doit être bien clair que la générosité ne se mesure pas seulement à la valeur numérique donnée mais au fait de participer ainsi à la Sauvegarde de son Patrimoine, en l'occurrence, celui de l'Eglise de son Village, où dans la majorité des cas, ont été célébrées nos évènements de famille. La valeur minimale à obtenir pour cette souscription est de 5.700,00 € C'est seulement à partir de ce seuil que la Fondation du Patrimoine complètera la deuxième étape en donnant, une subvention permettant de compléter la valeur totale de 25.000,00 €. Le lancement de cette souscription aura lieu officiellement, au 2<sup>ème</sup> trimestre de cette année, par lettre envoyée à chacun et peu après, au cours d'une réunion rassemblant dans l'Eglise, la population et divers participants à la réalisation du projet. Si nous réussissons cette opération avant la fin de cette année, on peut alors espérer le début des travaux pour le printemps 2017. Lorsque les échafaudages seront montés, l'entreprise de Restauration fera, au sein de l'Eglise, à la population de Tranzault et aux écoliers, une présentation didactique expliquant les méthodes et techniques utilisées ainsi que le chronogramme prévu des travaux. Puissions-nous donc, souhaiter que toutes ces étapes se déroulent dans les temps prévus pour fêter ensemble, l'année prochaine, la bonne issue du sauvetage du seul Patrimoine historique de notre Commune.

Philippe AMEYE

## Chemins de randonnée

A l'initiative de l'ADT Indre, les chemins balisés en bleu, jaune et vert sont supprimés et remplacés par 2 sentiers thématiques :

Le premier intitulé « la vallée aux oiseaux » d'une longueur de 5,4 kms environ est balisé en **BLEU**

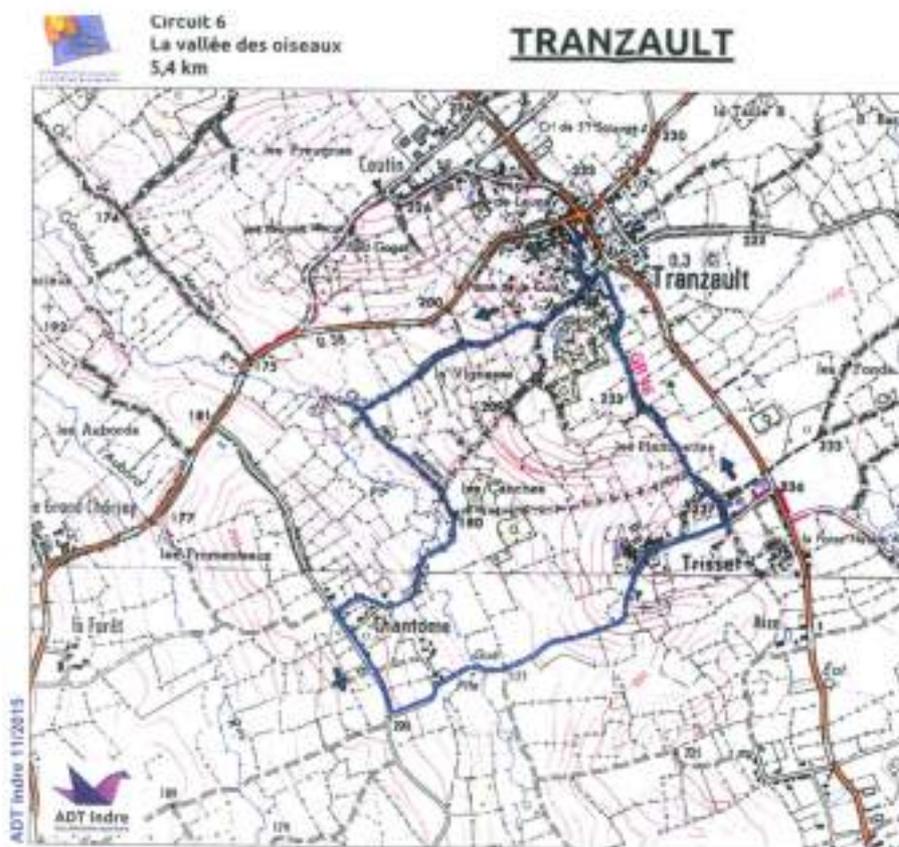
Il descend vers le Gourdon, le traverse pour monter vers Chantôme, le traverse de nouveau pour grimper à Trisset et emprunter le chemin des Planchettes pour rejoindre le bourg.

Le second relie notre Commune à LYS- ST- GEORGES, long de 25 kms environ, il est balisé en **VERT**

Il traverse nos lieux dits : la Croix de la Lande, les Préaux, l'Ajonc, le Chassin, Chantôme, longe ou traverse le Gourdon, rejoint LYS ST GEORGES et passe aux Granges, à Lierne et Coutin avant de revenir au village.

Les départs sont situés dans le bourg sur le parking en face de la Mairie.

Ils sont accessibles aux piétons, vététistes, et cavaliers.



**Les plans seront bientôt disponibles à la mairie**

## **Conseil du 2 février 2016**

- ❖ Décide d'accorder à Mme Magaly DESIAUME une indemnité de 200,00 € pour le travail supplémentaire occasionné par le recensement.
- ❖ Examine la proposition de rédaction des nouveaux statuts du Syndicat du Bassin de la Bouzanne. Sollicite des informations complémentaires et reporte sa décision.
- ❖ Charge le centre de gestion de souscrire un contrat d'assurance-groupe pour le personnel.
- ❖ Prend connaissance des tableaux établis par M. Philippe VIAUD faisant état du respect des prévisions budgétaires 2015.

## **Conseil du 2 mars 2016**

- ❖ Décide de maintenir inchangés les taux d'imposition appliqués à la taxe d'habitation (25,98%), au foncier bâti (17,81%), au foncier non bâti (52,55%) et au CFE (19,95%).
- ❖ Vote les subventions aux associations communales :
  - Famille Rurales : 300,00 €,
  - Club Informatique : 300,00 €,
  - Foot (BVN) : 800,00 €,
  - Mailloche Berrichonne : 500,00 €,
  - Vélo et Tourisme (VTT36) : 1.200,00 €,
  - Comité des fêtes : 800,00 €.
- ❖ Vote les subventions aux associations hors commune.
- ❖ Approuve les nouveaux statuts du Syndicat du Bassin de la Bouzanne.
- ❖ Approuve l'acquisition de la licence IV d'exploitation d'un débit de boissons.
- ❖ Prend connaissance de l'attribution du FAR (Fond d'Aménagement Rural) pour les six prochaines années soit 7.000,00 € /an.

## **Conseil du 30 mars 2016**

- ❖ Vote les comptes administratifs de la Commune et du CCAS
- ❖ Approuve les comptes de gestion de la Commune et du CCAS
- ❖ Prend connaissance des résultats suivants :
  - \* excédent de fonctionnement cumulé :..... 52.486,78 €
  - \* déficit d'investissement..... - 9.092,79 €
- ❖ Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :
  - \* couverture du besoin de financement .....-100.092,79 €
  - \* affectation du solde de l'excédent reporté..... 42.396,99 €
- ❖ Vote le budget communal qui s'équilibre à :
  - \* dépenses et recettes de fonctionnement.....344.076,99 €
  - \* dépenses et recettes d'investissement.....145.392,79 €
- ❖ Décide de participer financièrement au dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2016 sur la base de 0,70 € par jeune de 18 à 25 ans
- ❖ Décide de participer financièrement au dispositif Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2016.

- ❖ Désigne M. Paquignon comme référent *chargé de la ruralité* auprès de la Fédération des Maires Ruraux de France.
- ❖ Prend connaissance des préconisations formulées par M. Martin, architecte du CAUE quant à la mise en valeur de la place :
  - reprendre couverture et façade de la *Grand Maison*
  - réduire la partie bitumée du haut de la place
  - aménager la fosse de la bascule en parterre fleuri
  - privilégier l'accès à la mairie par l'entrée actuelle de l'école

### **Conseil du 22 avril 2016**

- ❖ Approuve le partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour l'ouverture d'une souscription populaire visant à collecter des fonds sous forme de dons pour la réfection des peintures de l'église.
- ❖ Prend acte de la démission de M. Philippe AMEYE comme délégué au syndicat d'aménagement du bassin de la Bouzanne. Christian PAQUIGNON se propose de le remplacer et M. CATHERINEAU Damien devient son suppléant.

### **Conseil du 20 mai 2016**

- ❖ Accepte les modifications des statuts comportant l'évolution de certaines compétences de la CDC Val de Bouzanne.
- ❖ Approuve l'adhésion de la commune de Tranzault au service Éclairage Public du SDEI.
- ❖ Accepte de recevoir du SDEI la somme de 197,00 € au titre de l'occupation du domaine public.
- ❖ Afin d'établir un Bilan Énergétique Global, d'en assurer le suivi, ainsi que l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, approuve l'adhésion de la commune de Tranzault au service de Conseil en Energie du SDEI.
- ❖ Prend connaissance des propositions de la commission embellissement :
  - Remettre du sable rouge sur la zone du parking actuel
  - Supprimer la plaque de la bascule
  - Prévoir le parking pour personnes à mobilité réduite
  - Prend connaissance des différents devis concernant les réfections de la toiture et de la façade de la *Grand Maison*.

\*\*\*\*\*



Suite à la démission de Monsieur Mickaël BLANCHARD président du RPI fin avril 2016, une réunion s'est tenue le 26 mai 2016 pour élire le nouveau Président. Monsieur Patrick LACOU, actuel Maire de Sarzay et membre du RPI a été élu à l'unanimité pour reprendre cette fonction.

# Notre école – Un esprit sain dans un corps sain !

Savoir parler, lire, écrire le français permet d'accéder à tous les domaines du savoir. Aussi, la maîtrise de la langue française est l'objectif majeur de l'école. Dans notre nouveau Projet d'école, nous avons rassemblé de nombreuses actions pédagogiques dans ce but. Depuis les premiers apprentissages de la langue orale en petite section de maternelle à la capacité de lire et produire des textes de façon autonome en fin de CM2.



Accéder à la littérature de jeunesse contribue grandement à l'acquisition des compétences langagières. Tous nos élèves ont pu découvrir de nombreuses œuvres au cours de l'année. Ils ont notamment participé au prix littéraire Escapages organisé par l'association ALADIN. Quatre livres étaient sélectionnés au niveau départemental pour chaque classe d'âge. Après s'être approprié ces

Sortie à la base de plein air d'Eguzon : escalade

histoires, les enfants ont été invités à voter pour choisir leur préférée.

Etudier et produire divers types de textes développent les compétences dans le domaine de l'écrit. La correspondance scolaire permet par exemple de dédramatiser l'activité d'écriture grâce à une écriture moins scolaire. Elle donne du sens à l'acte d'écrire. L'élève n'écrit pas seulement parce que le professeur lui demande mais pour son correspondant du même âge que lui. Nos élèves de maternelle et de CP/CE1/CE2 ont pu communiquer respectivement avec ceux de l'école de Cluis et d'Urciers. Pour finaliser ces échanges, ils se sont rencontrés en fin d'année.

Les élèves de CE2/CM1/CM2 se sont quant à eux concentrés cette année sur le théâtre. Ils ont écrit des pièces en lien avec la vie de George Sand. Ils les ont ensuite interprétées sur la scène de l'Auditorium à Nohant.



Sortie à la base de plein air d'Eguzon : sarbacane

Des évaluations au niveau national montrent que le respect des normes orthographiques régresse. Afin de motiver les élèves pour cet apprentissage délicat, les CM1/CM2 ont participé au concours d'orthographe organisé par l'Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale de l'Indre. Trois élèves de CM2, Leela Balzano-Compagnon, Lisa Pigois et Charlotte Dorsemaine se sont illustrées avec brio lors de l'épreuve finale et seront récompensées le 24 juin au Conseil départemental.

Toutes nos félicitations aux trois lauréates et à l'ensemble de nos élèves pour leur investissement et leurs progrès !

*Bonnes vacances à tous !*

L'équipe pédagogique

## LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)



« *Traitez bien la Terre.*

*Elle ne vous a pas été donnée par vos parents,  
elle vous a été prêtée par vos enfants. »*

*Proverbe amérindien*

C'est avec ce célèbre proverbe amérindien que s'achève cette année scolaire et avec elle notre petit tour du monde.

Ce proverbe plein de sagesse est bien sûr à méditer, mais aussi à extrapoler et à appliquer dans notre vie de tous les jours.

Et concernant les enfants, c'est à nous "parents", "responsables" politiques ou associatifs d'essayer de les préparer à vivre dans un monde le plus harmonieux possible. Un monde ouvert, de tolérance, où chacun a une place et où chaque individu est reconnu pour ce qu'il est et ce qu'il fait.

C'est dans cet esprit que nous avons proposé aux enfants, non seulement de partir à la découverte du monde et de ses habitants au travers des jeux traditionnels et des activités manuelles représentatives de leurs cultures,

mais aussi de monter un spectacle de cirque, lors de notre séjour en Asie,

où d'inventer des jeux sportifs et collectifs : le Sarz'ball et le Tranz'ball, au survol de l'Océanie,



et d'inviter les familles à partager un moment convivial au cours d'une partie de pêche, à l'approche des Amériques.



**" Si tu veux aller vite, marche seul  
mais si tu veux aller loin, marchons ensemble. "**

*Proverbe africain*

*L'équipe d'animation*

# LA GAULE DU LYS



Le bourg  
36230 LYS SAINT GEORGES

Avec la participation de « Fariots Boischaut Sud », et de la Fédération de pêche de l'Indre nous avons lâché des truites Fariots dans le Gourdon, l'Auzon, l'Aubord et le Creuzançais.

Merci à Monsieur le Maire et à la secrétaire de mairie qui vont permettre bientôt aux habitants de Tranzault de pouvoir acheter leur carte de pêche dans leur mairie.

A partir du mois d'octobre, un atelier pêche sera proposé aux enfants de 8 à 12 ans. La mise en place de cet atelier sera confiée à l'animateur de la Fédération de Pêche de l'Indre qui se fera un plaisir de leur montrer les différentes techniques de pêche. L'information de cet événement se fera par affiches dans les écoles.

Pour la première fois les enfants du RPI ont pu participer le samedi 4 juin à un concours de pêche sur l'étang communal de Fondeville. Ils ont découvert les loisirs de la pêche avec un grand bonheur. Ils furent de très bons compétiteurs. Chacun fut récompensé par un lot.

Un grand merci aux animateurs du RPI, à la Fédération de Pêche de l'Indre ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué à cet événement. Bonnes vacances et bonne pêche à tous !

Aimé Monjoin  
Président de La Gaule du Lys



# Vie associative et sportive



## FOOTBALL CLUB DE TRANZAULT



Excellente saison de l'équipe 1 avec une montée en 2<sup>ème</sup> division départementale puisqu'elle finit 1<sup>ère</sup> de son groupe.



Tous les matchs se sont déroulés sur le terrain de TRANZAULT. Après un début de saison pénible, nous devons faire l'amalgame entre les joueurs de NEUVY et de TRANZAULT, nous y sommes parvenus pour finir à la 5<sup>ème</sup> place de notre poule. Objectifs de la future saison : maintien pour la une, jouer la montée pour la 2<sup>ème</sup> équipe et peut être pour la 3<sup>ème</sup> équipe.

<p><b>Catégorie U19</b></p> <p>Les U19 sont en accord avec Aquitaine et la DCO. Saison entraînée par Thomas Moreau et Jérôme Pottier. Cette saison 2012-2013 nous ont une très belle expérience pour nos U19 qui ont pu évoluer au niveau régional et se confronter à des équipes nationales à ce niveau. La saison ne s'est pas terminée sans problèmes de nos joueurs qui ont réalisé de bons matchs.</p> <p>Certain sur le terrain : une demi-finale de coupe de France perdue au penalty contre le FC Girard qui devait être disputé au stade.</p> <p><b>CHAMPIONNAT U18 1ERE DIVISION</b></p> <p>Groupe entraîné par Sylvain Dufour et Julien Puyol. L'équipe 2, après avoir joué en A1 et 1<sup>ère</sup> phase, a réalisé une excellente 2<sup>ème</sup> partie de saison avec une majorité de succès U18. Cette équipe comptera en grande partie l'effectif 1 la saison prochaine.</p> <p><b>CHAMPIONNAT U18 2EME DIVISION</b></p> <p>Groupe entraîné par Teddy Collin et Sébastien Perrière. L'équipe 3 a réalisé une saison normale avec une 2<sup>ème</sup> partie de saison avec peu de succès. Cette équipe a de compter avec un large effectif et jouer avec les seniors et les blessés de la 2<sup>ème</sup> équipe.</p> <p><b>CHAMPIONNAT U18 ELITE</b></p> <p>Groupe entraîné par Sébastien Perrillon et Daniel Desbrières. Les U18 sont en accord avec Aquitaine et la DCO. Cette saison nous ont permis de gagner au vu de l'effectif : 102 de joueurs pour une équipe U18 et être pas aller pour 2. Malgré cela, la satisfaction est de voir certains en U18 sur la 1<sup>ère</sup> phase et ainsi d'avoir évolué au plus haut niveau départemental dans le secteur malgré les résultats. On a noté une nette progression chez nos joueurs qui réalisent de bonnes prestations en cette fin de saison notamment face à l'opposition de l'équipe de la 1<sup>ère</sup> phase.</p> <p><b>Catégorie U15F</b></p> <p>Groupe de 21 filles entraîné par Pascal Bernard et Christian Bégin. Nous avons pu présenter toute la saison 2 équipes, qui ont évolué dans le même groupe en 1<sup>ère</sup> phase. L'équipe 1, terminant 1<sup>ère</sup> de cette phase, a participé au championnat de division dans lequel elle a bien figuré.</p> <p><b>CHAMPIONNAT U13 MIXTE A1</b></p> <p>Groupe entraîné par Jérôme L'Herminier et Henry Collin. L'équipe U13 a connu les mêmes problèmes que l'équipe U15, à savoir une 1<sup>ère</sup> phase avec une et 2<sup>ème</sup> phase pour 2. Du coup, les blessés n'ont pu participer que les adolescents qui ont bien joué tout le monde et qui ont joué tous les matchs de la saison avec plusieurs matchs.</p>	<p><b>Catégorie U11</b></p> <p>Groupe entraîné par Michaël Devière accompagné de Philippe Lacoffette. Très bonne saison des U11 qui ont évolué au niveau 1 toute la saison. Le groupe, assez hétérogène, était composé de 18 joueurs. Les joueurs ont participé à l'entraînement avec une moyenne d'effectif de 12 joueurs par semaine.</p> <p><b>Catégorie U9</b></p> <p>Groupe de 21 joueurs entraîné par Patrick Collin, Dylan Elbert et Romain Bouzga. Nous avons engagé 3 équipes en 1<sup>ère</sup> phase et nous avons engagé une 2<sup>ème</sup> équipe à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> phase ce qui a permis à tous nos jeunes de jouer à leur niveau. L'équipe 1 a évolué au meilleur niveau toute la saison et a obtenu de bons résultats. Les joueurs des équipes 2 et 3 ont également obtenu des résultats corrects dans une poule à leur niveau. Bonne progression chez certains éléments.</p> <p><b>Catégorie U7</b></p> <p>Groupe de 16 joueurs entraîné par Quentin Dureau le samedi et entraîné par Sébastien Perrillon le mercredi. Les U7 ont participé à 19 matchs disputés sur le stade de La Châtre, Marigny, Aquitaine, Tranzault, Breuil et Andennes. Groupe assez à l'entraînement avec une moyenne de 10 joueurs présents. 12 joueurs avec du potentiel, accèdent à la catégorie U9 la saison prochaine.</p> <p>Nos féminines sont en accord avec le FC Bas Berry dans toutes les catégories féminines.</p> <p><b>Catégorie U11F</b></p> <p>Groupe d'un effectif de joueuses entraîné par Sandrine Alapetite et Marjane Democentis. Saison réussie pour les filles qui ont évoluées toute la saison avec les U9 parcourent par une 1<sup>ère</sup> phase de leur âge. Elles ont participé à notre tournoi national Nivernais et de la DCO 2<sup>ème</sup> sur 6.</p> <p><b>Catégorie U13F</b></p> <p>Groupe de 18 filles entraîné par Jean Noël Lory et Ludovic Guillemet. Elles ont commencé la saison par du foot à 8 et ont, à partir du mois de février évolué à 11 contre 8 comme les U15F. Elles ont réalisé une excellente saison avec plusieurs jeunes filles avec du potentiel.</p>
--	--



## **ASSOCIATION FAMILLES RURALES TRANZAULT-LYS SAINT GEORGES**

C'est en 1986, sous l'impulsion de René PLISSON que notre association s'est créée pour participer à la mise en place d'un milieu rural accueillant, ouvert, moderne et vivant.

L'association est ouverte à tous, quel que soit votre âge (*jeunes, parents, aînés*).

Actuellement, nous vous proposons de participer aux activités suivantes :

- un **atelier de remise en forme** les jeudis de 18h30 à 19h30 (*hors vacances scolaires*) dans la salle des fêtes de Tranzault,
- des **après-midis conviviaux et ludiques** les 2<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois (*le lieu de rencontre varie, se renseigner auparavant*),
- un service de **maintien à domicile** pour nos aînés, ce service de proximité est établi et adapté aux nécessités de chaque bénéficiaire (*renseignements au 02.54.30.91.65 ou directement au bureau à Neuvy Saint Sépulchre au 02.54.30.82.17*),
- et autres animations (*galette des Rois avec les enfants des écoles, repas, ...*).

Toujours à l'écoute des familles et soucieux de répondre à leurs besoins, n'hésitez pas à nous rejoindre, pour proposer toujours plus de loisirs, de services de proximité et conserver un monde rural toujours plus vivant et dynamique.

Nos activités sont en sommeil pendant les mois de juillet et d'août (*sauf le service de maintien à domicile*), reprise :

- "**Club de l'Amitié**" le jeudi 8 septembre à partir de 14h30, les rencontres se feront à Lys Saint Georges pour les mois de novembre, février et mai et à Tranzault pour les autres,
- "**Gymnastique**" le jeudi 15 septembre à 18h30 salle des fêtes de Tranzault (*séance de découverte gratuite*).

## **"RASSEMBLEMENT DES FAMILLES"**

**DIMANCHE 28 AOUT 2016**



A l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de notre association, nous vous invitons à un **grand rassemblement des Familles de Tranzault et de Lys Saint Georges** le **dimanche 28 août** à partir de 11h30, sur le terrain derrière la salle des fêtes de **Tranzault**.

Un après-midi festif et de partage, autour du **four à pain** qui sera en fonctionnement pour l'occasion (*cuisson de tartes, galettes aux pommes de terre, ...*).



L'apéritif et le dessert seront offerts par l'association, le reste du repas sera tiré du panier que chaque famille aura apporté.

Après ce pique-nique, nous pourrons nous dégourdir les jambes avec une **initiation à la "danse Country"**, ou nous détendre avec les boules de pétanque, les cartes et autres jeux que vous n'aurez pas manqué de faire suivre.

Une buvette sera à disposition tout au long du rassemblement.

***Pour une bonne organisation de la journée, nous vous demandons de vous inscrire auprès de Jacqueline FRADET 02.54.30.91.65 ou de Françoise RICHER au 02.54.30.81.80.***



# LA MAILLOCHE BERRICHONNE

Hommage à Maurice  
KANOUNNIKOFF

Bonjour à tous, de la Mailloche Berrichonne.

D'habitude, la gazette, est l'occasion de faire part de notre actualité, un peu répétitive, il faut l'avouer. Cette fois-ci c'est un peu différent.

Maurice Kanounnikoff, l'un des membres fondateurs de notre association s'est éteint en janvier de cette année. Nous avons donc décidé d'imprimer l'hommage que notre présidente a rédigé et lu à ses obsèques. Nous voulons par-là partager avec vous notre émotion.



## Hommage à Maurice KANOUNNIKOFF

*Maurice,*

*C'est au marché de Noël de Montipouret, il y a plus de 10 ans que nous avons découvert tes sculptures et ton don artistique.*

*Alors, l'idée est venue au maire de Tranzault de l'époque, de te proposer de créer un atelier de sculpture dans la commune : Une association, pour faire découvrir la sculpture du bois.*

*Tu as tout de suite été partant. C'est ainsi que naquit la Mailloche berrichonne de Tranzault.*

*Après les inévitables démarches administratives, les premiers coups de maillet retentirent en janvier 2005. Nous nous retrouvions alors, dans la salle polyvalente de la commune, tous les lundis à 20 heures. Les premiers adhérents n'étaient pas nombreux. Ça ne les empêcha pas de se mettre au travail.*

*Jamais tu ne manquais un cours. Tu arrivais dans ta Mauricette, chargée du nécessaire au travail du bois: gouges, burins, maillets, ciseaux,... Tout y était.*

*Par ta patience et ton savoir-faire, tu nous apportais la joie de sculpter et de voir naître entre nos mains inexpérimentées de jolies choses auxquelles on ne s'attendait pas.*

*Tu avais la gentillesse de préparer chez toi, nos ébauches, parce que l'association n'avait alors pas tout le matériel que cela exigeait. C'était pour toi un travail assez lourd, mais que tu faisais de bonne grâce.*

*Certains adhérents étaient plus aguerris en sculpture, ça n'empêchait pas tes conseils toujours judicieux d'être les bienvenus.*

*C'est ainsi que les années ont passé, et que nos œuvres sont nées. Les nôtres et les tiennes. Par ton savoir-faire, comme par magie, tu transformais le bois en merveilles. Je pense en particulier à ton grand jeu d'échecs. Et puis tu offrais ce que tu créais. Il y eu la Marianne pour la mairie de Tranzault, la citrouille, pour la foire aux potirons qui avait encore lieu à cette époque, le trophée du club de randonnée équestre, celui des joueurs de boules de la commune, et combien d'autres jolies choses.*

*A chaque exposition que nous avons faite, les gens étaient admiratifs de toutes nos réalisations. C'est ainsi que certains nous ont rejoints.*

*Nous étions plus nombreux. Nos expériences et nos compétences étaient diverses, mais nous nous entraidions. Les anciens guidaient les nouveaux qui tâtonnaient encore. L'esprit de bonne camaraderie de l'association s'est peu-à-peu solidement ancré.*

*Tu t'es alors senti moins indispensable. C'est à ce détour du chemin que tu as choisi de nous quitter. Tu étais fatigué, et tu voulais que d'autres te relaient. Nous l'avons fait. Nos maillets ont alors résonné sans l'écho du tien... Nous avons des nouvelles de temps à autre. Parfois nous nous voyions. Mais ça n'était pas pareil...*

*Les années ont continué à s'égrener, serrées et rapides, comme elles en ont l'habitude. Et là, brusquement, c'est définitif. Nous ne te reverrons plus. Tu nous quittes pour de bon. Et nous restons là, un peu hébétés.*

*Alors, nous, qui sans toi n'existerions pas en tant que Maillochons, te saluons et te remercions de tout cœur. Adieu Maurice, repose en paix, et saches que nous n'oublions pas ce que nous te devons.*

*La Mailloche Berrichonne.*



## CLUB CYCLISTE VTTTRANZAULT

Bonjour à tous



Cette première partie de saison 2016 est une fois encore pleine de satisfactions pour notre club cycliste pour différentes raisons :



Nous avons atteint pour la première fois la barre des 60 licenciés dont 9 petits à l'école de vélo.

Nos diverses organisations ont toutes obtenues de réels succès :

### Courses sur route :

- ISSOUDUN/TRANZAULT 130 partants « le record »,
- la première édition du tour du VAL DE BOUZANNE ainsi que le prix de la municipalité de MERS-SUR-INDRE ont connues, elles aussi, de bien belles participations.

**Epreuve de VTT** : Nous avons organisé le CHAMPIONNAT REGIONAL DE VTT à CREVANT où là encore la participation a été remarquable malgré le mauvais temps, et comme tous les ans la course pour nos jeunes des écoles de vélo qui se déroule au CHASSIN et qui connaît chaque année un vrai succès. Je profite de l'occasion pour remercier de nouveau la Famille AMEYE qui nous permet chaque année d'organiser cette épreuve sur son terrain bois et prairie, qui est un régal pour tous ces enfants.



Pour toutes ces organisations je tiens à remercier aussi tous les bénévoles qui viennent à chaque fois et qui prennent sur leur temps de loisirs pour nous donner la main, ce qui nous permet toujours de proposer des organisations de qualité et en toute sécurité. Un grand Merci à eux.

Concernant les résultats : le club poursuit sur sa lancée, avec plusieurs victoires et plusieurs podiums au niveau régional :

- le titre pour Yannick PLANTEUREUX en contre la montre Masters,
- vice-champion pour Killian BERNARD contre la montre et pour Rémi Chaumeau sur route en cadets
- une troisième place pour Tanguy DEROUSSEN sur route en UFOLEP
- un doublé au CHAMPIONNAT DU BERRY « Cher et Indre en cadets » avec Rémi CHAUMEAU et Killian BERNARD.



Grace à tout cela, Le maillot de Tranzault avec ses nouvelles couleurs continue de briller un peu partout à travers le département et la région et c'est une vraie fierté pour chacun d'entre nous.

**MERCI A TOUS !**

Le Président Guy BRULON

## Amicale des chasseurs du Chassin

Comme tous les ans l'Amicale des chasseurs du Chassin présidée par Rolland BAILLY a organisé son banquet annuel le samedi 9 avril dernier au restaurant « Chez Gisèle et Yves Bruneau » à Sarzay. Cinquante personnes ont pu déguster un repas concocté tout spécialement pour l'occasion.

Au menu : Kir royal pour l'apéritif  
Cabillaud sauce au beurre blanc  
Biche et ses petits légumes  
Salade et fromage  
Omelette norvégienne  
Café

Ambiance décontractée et conviviale.



L'Amicale remercie toutes les personnes qui viennent les assister durant la période de chasse.



Prochain rendez-vous :

**Samedi 19 novembre 2016**  
Salle des Fêtes de Tranzault  
Soirée choucroute  
Animée par l'orchestre Etienne DENORMANDIE

Les réservations se font auprès des chasseurs de l'Amicale

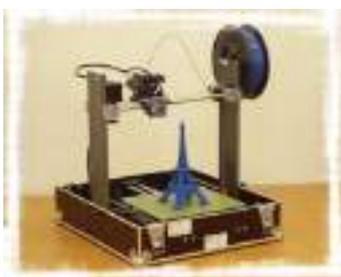
# **CLUB INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQUE**



Le club informatique, organisme de formation, agréé Association de Jeunesse et d'Éducation Populaire est une association qui depuis sa création, en 1996, a su s'adapter à l'évolution des outils informatiques, ainsi qu'à la demande de ses adhérents.

La souplesse de notre structure et l'expérience de notre formateur nous permettent d'accompagner chacun dans la réalisation de ses objectifs que ce soit pour une découverte, une remise à niveau ou un approfondissement sur l'outil informatique, la navigation Internet, ou la maintenance de son matériel.

Devant l'accélération de la dématérialisation dans nos modes de communication (*déclaration en ligne des Impôts à partir de 2019, mises en place des nouveaux compteurs électriques, inscription en école supérieur, suivi de son dossier retraite, ...*), nous mettons en place, à partir de septembre prochain, une **permanence au local du club, les lundis matin de 9h30 à 11h30**, où chaque adhérent (20 € pour l'année) pourra venir y trouver conseils et aides.



**L'impression tridimensionnelle** où en volume est encore très mal connue, et pourtant, l'impression 3D a fêté ses 30 ans, en 2014.

Ce qui fait de l'impression 3D quelque chose de génial, c'est sa méthode de fabrication numérique. Grâce à un fichier modélisé en 3D sur un ordinateur, nous allons pouvoir donner vie à un objet en 3 dimensions :

- création de petits objets de décoration personnalisés,
- confection d'élément cassé ou endommagé difficile à retrouver dans le commerce,
- fabrication de maquette, de prototype, ...

Certes, cela reste du domaine du gadget, mais pour nos jeunes, c'est aussi une porte ouverte aux métiers de demain.

C'est pourquoi nous avons pris la décision d'investir dans une machine, et ainsi, comme à nos débuts en 1995, permettre aux habitants de nos communes rurales (*jeunes et moins jeunes*), de faire un nouveau pas dans le monde de demain.

Ce projet prendra naissance pendant les vacances d'été, par l'assemblage de la machine. Aussi nous vous invitons à vous inscrire auprès de Jean, notre technicien-formateur et en lui précisant vos disponibilités, afin qu'il puisse organiser au mieux cette première partie du projet "**Imprimante 3D**".

À l'orée des vacances estivales, seules les formations collectives font relâche, nous restons à votre disposition pour tous renseignements et intervention à domicile.

N'hésitez pas à contacter Jean au 02.54.31.31.71.

**BONNES VACANCES A TOUS !!!**

# Comité des fêtes

## **BROCANTE ET VIDE GRENIERS DE ST PIERRE**

**Dimanche 3 juillet**

Inscriptions auprès des membres du Comité des Fêtes à partir de 6 h place de l'église  
ou au 0670807581. Prix : 1 € le m  
Ouverture au public à partir de 8 h 00.

## **LA BOULZATIENNE**

**Dimanche 10 juillet**

Notre traditionnel concours de pétanque inter village  
Un chouette après-midi de jeu et de bonne humeur  
Inscriptions à partir de 14 h 00 au stade  
Venez nombreux représenter votre village ou hameau de Tranzault

## **STE GENEVIÈVE**

Prévu début 2017

## **CONCOURS DE BELOTE**

Samedi 7 janvier 2017

## **THÉ DANSANT**

Dimanche 8 janvier 2017

## **LES BRANDONS 2017**

Samedi 4 et Dimanche 5 mars 2017

### **LE MOT DU PRÉSIDENT.**

Le Comité des Fêtes est en mal de bénévoles inventifs, volontaires, disponibles pour l'organisation et le développement des manifestations encore existantes.

C'est pourquoi le **vendredi 23 septembre 2016**, lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu à la Salle des Fêtes à **19h30**, tous les volontaires seront les bienvenus. Save the date...

Lors de cette réunion, un bilan financier et moral sera fait ainsi que la réélection de l'ensemble du bureau. Et pour terminer, le pot de l'amitié bien sûr.

Pour la vitalité de notre Commune, merci de venir très nombreux.

Le Président.

Le ptit Choné

# Informations pratiques – Maintien à domicile

La commune adhère à *l'association repas à domicile de Saint-Plantaire*.

A notre connaissance personne ne bénéficie du service. La question se pose de la poursuite de l'adhésion de la commune pour l'année prochaine.

## **L'ASSOCIATION DE REPAS A DOMICILE**

**Le Bourg**

**36190 SAINT PLANTAIRE**

*Si pour diverses raisons indépendantes de votre volonté, vous ne pouvez plus assurer correctement vos repas, alors que vous voulez ou devez rester chez vous, l'Association de Repas à Domicile et son équipe s'engagent à vous résoudre ce petit problème quotidien.*

*Ils peuvent vous satisfaire pleinement en vous livrant en liaison froide, différents plats de cuisine traditionnelle dont toutes les garanties hygiéniques et bactériologiques vous sont assurées.*

*Les livraisons : dans la matinée ou dans l'après-midi selon votre secteur, tous les deux jours en véhicule réfrigéré.*

*L'Association de Repas à Domicile vous propose :*

### **Repas du midi :**

*Composition du menu : entrée, plat principal et sa garniture, fromage et dessert.*

*Selon votre choix : un potage ou une salade offert gracieusement.*

### **Repas du soir :**

*Composition du menu : potage, plat principal et sa garniture, fromage et dessert.*

*Les repas du midi et du soir peuvent être : sans sel, sans graisse, sans sucre ou spécifique.*

### **Nos tarifs 2016 :**

*Repas du midi : 8.34 euros*

*Repas du soir : 7.54 euros*

*Un coût supplémentaire pour les repas spécifiques (avec intervention de la diététicienne)*

*Repas du midi : 9.44 euros*

*Repas du soir : 8.34 euros*

*Droit d'entrée : 12.00 euros*

*Cotisation annuelle : 8.00 euros*

### **Remise en température :**

*La remise en température des repas livrés s'effectue le plus simplement :*

*Four à micro ondes*

*Four traditionnel : thermostat 5 à 6 pendant une demi heure.*

### **Où s'adresser ?**

**Au siège Social de l'Association de Repas à  
Domicile**

**Le Bourg 36190 SAINT PLANTAIRE**

**Téléphone : 02.54.47.27.38**

**Vous pouvez choisir midi ou midi et soir, tous les jours ou 1 fois par semaine, 2 fois par semaine....**

**Exemple de jour de livraison pour un secteur :**

**(Argenton, Aigurande, Ardentes)**

**Mardi (repas de mardi mercredi)**

**Jeudi (repas de jeudi vendredi)**

**Samedi (repas de samedi dimanche lundi)**

**OU**

**(La Châtre, Eguzon, Luant, Sassierges saint Germain)**

**Lundi (repas de lundi mardi)**

**Mercredi (repas de mercredi jeudi)**

**Vendredi (repas de vendredi samedi dimanche)**

**Si le menu ne vous convient pas, vous pouvez utiliser le plat de change pour changer vos entrées, viandes, légumes, fromage et dessert.**

**Les factures sont établies en début du mois suivant. Règlement par chèque ou autres.**

**En cas d'hospitalisation, un bulletin d'hospitalisation vous sera demandé**

**Pour annuler des repas prévenir 4 jours à l'avance**

**Merci**

## **S** Informations pratiques – Téléalarme

**Delta-Revie Indre est une association loi 1901 spécialisée dans l'installation et la maintenance d'appareils de téléalarme.**

***Ce système permet aux personnes isolées de déclencher une alarme en cas de nécessité.***

***Une vraie tranquillité pour tous les abonnés et leur famille 24h/24, 7j/7.***

La commune adhère à *l'association de télé assistance Delta Revie* (pose et installation de bracelets électroniques) : Le droit d'entrée est réduit de moitié pour les bénéficiaires et la cotisation mensuelle est variable selon le taux d'imposition. Renseignements au 02.54.06.95.47 et documentation en Mairie.

# Informations pratiques - Canicule

## Prévention canicule

En cas de fortes chaleurs ou de canicule, les personnes âgées, isolées ou handicapées sont les plus vulnérables. Dans le cadre de la prévention, **un registre est ouvert en mairie** où l'on peut se faire inscrire dès maintenant, afin d'être aidé le moment venu. Par ailleurs, l'organisation entre les membres de la famille et les voisins, pour établir un contact journalier ainsi que les conseils auprès du médecin traitant, complètent le dispositif d'entraide dans ces moments pénibles.



**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**  
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

# Informations pratiques - Habitat

**Vous souhaitez améliorer votre logement, des aides ANAH sont importantes en cette année 2016 et seront reconduites en 2017**

☛ **N'hésitez pas à contacter :**

**l'ADIL ou Le Syndicat mixte du Pays de La Chatre en Berry**

## **ADIL 36 - ESPACE INFO ENERGIE**

**UN SEUL NUMERO POUR TOUTES VOS QUESTIONS SUR LES AIDES FINANCIERES A LA RENOVATION 02 54 27 37 37**

Vous avez un projet de rénovation, de construction, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation ?

Vous souhaitez connaître les aides financières existantes, avoir un avis sur des devis ?

Etape par étape, votre conseiller INFO ÉNERGIE vous accompagne dans votre projet, en toute indépendance, pour vous aider à faire les meilleurs choix de travaux et de professionnels.

L'Espace INFO ÉNERGIE propose également des outils d'accompagnement pour effectuer des simulations, des diagnostics et optimiser ainsi vos travaux d'économies d'énergie.

### **UN GUICHET UNIQUE SUR LES AIDES A LA RENOVATION**

En partenariat avec l'OPAH du pays de La Châtre en Berry, l'ADIL Espace INFO ÉNERGIE oriente vers l'animatrice de l'OPAH les demandeurs qui peuvent bénéficier des aides de l'ANAH.

En complément des subventions de l'OPAH, les conseillers INFO ENERGIE vous présenteront également les autres sources de financement qui peuvent vous aider à réaliser vos travaux.

Ces conseils sont neutres et gratuits.



Locataire ? Propriétaire ?  
Vous souhaitez acheter ou construire ? L'Agence Départementale d'Information sur Logement est là pour répondre à toutes vos questions :

- contenu d'un bail
- état des lieux
- révision du loyer
- prêts et aides à l'accession
- fiscalité
- crédits d'impôts

\* \* \*

L'ADIL tient une permanence en mairie à La Châtre le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9 h 30 à 12 h  
02 54 27 37 37

[www.adil36.org](http://www.adil36.org)

## **PAYS DE LA CHATRE EN BERRY**

OPAH LA CHATRE EN BERRY

**Animatrice OPAH : Katia PERES**

**Pays de La Châtre en Berry**

**15 rue d'Olmor - 36400 LA CHATRE**

**02.54.62.00.72 Fax : 02.54.62.01.06**

**[opah.paysdelachatreinberry@orange.fr](mailto:opah.paysdelachatreinberry@orange.fr)**

**[www.pays-lachatre-berry.com](http://www.pays-lachatre-berry.com)**

# Informations pratiques

## Secrétariat de Mairie

Mardi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30  
 Jeudi de 15h à 18h30  
 Vendredi de 9h30 à 12h  
 Samedi de 9h30 à 12h



## Horaires d'ouverture

Vendredi de 14h à 17h  
 Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
 Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

## POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Bricolage, jardinage :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont totalement interdits en dehors des horaires suivants :

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.
- Dimanche et jours fériés : 10 h 00 à 12 h 00.

### Ramassage des poubelles :

Le ramassage des poubelles a lieu une fois par semaine sur la commune de Tranzault le mardi matin. *Les poubelles doivent être sorties avant 6h30 le jour du ramassage ou la veille au soir.* En dehors cette période nous vous remercions de ne pas laisser de sacs poubelles sur le bord de la route.

## Quelques rappels sur le TRI sélectif

Collecte sélective en apport volontaire	
<b>Bac jaune</b>	Briques alimentaires, petits emballages carton, bouteilles plastiques (y compris huile), boîtes de conserve, flacons plastiques, canettes alu, aérosols ménagers, barquettes alu...  Évitez bien les bouchons, brique de lait... pour que le conteneur se re-remplisse par étapes ! 
<b>Bac bleu</b>	Journaux, revues, magazines, papiers secs et sacs emballages plastiques 
<b>Bac vert</b>	Conteneurs en verre sansouchons ni capsules ni couvercles 
<b>A la déchetterie</b>	Métaux, déchets verts, gros cartons, matériels électriques et électroniques, déchets toxiques en petites quantités, pots et aérosols de peinture, solvants, diluants, huile de friture, huile de vidange, encombrants, gravats, vêtements, chaussures, jouets, piles, batteries, verre à fibre, ampoules, néons... 

**Non recyclable**  
A jeter dans votre poubelle

Barquettes en polystyrène  
 Films et sachets plastiques  
 Emballages plastiques  
 Blisters en plastique  
 Couches-culottes  
 Papier peint  
 Papier cadeau  
 Petits pots de produits laitiers  
 Vaisselle (faïence, porcelaine et verre)  
 Sacs aspirateur  
 Chiffons sales

**Un doute ?**  
Jetez dans votre poubelle d'ordures ménagères

**Déchets refusés**  
(y compris à la déchetterie)

Pneus  
 Radiographies  
 Médicaments  
 Cartouches d'imprimante (y compris les HP et Quik-les-collectés)

La commission "Gazette" remercie les rédacteurs de chaque article  
 Le prochain numéro paraîtra le 1<sup>er</sup> Janvier 2017. La date limite de réception des articles est fixée au **10 décembre 2016**.

[catherine.flechaire@orange.fr](mailto:catherine.flechaire@orange.fr)

Tél. 06.79.40.34.49 – 02.54.31.33.07

Je suis à votre disposition pour toutes suggestions ou informations complémentaires.